



40° < 4V/m, 180° < 1V/m ; 280° < 1V/m **Téléphonie Mobile**
Fiche de synthèse d'une modification non substantielle
d'un site existant

Informations générales :

Opérateur	Bouygues	Arrdt	18^{eme}
Nom de site		Numéro	T10931
Adresse du site	69, rue Riquet	Hauteur	R+7 (27.70m)
Bailleur de l'immeuble	Privé	Destination	Habitations
Type d'installation	Ajout 700 MHz sur un site existant 2G/3G/4G et mise en réserve de 3 antennes		
Complément d'info	Orange present (125/240/360°) et Free (30/155/270°)		
Dossier soumis à Déclaration Préalable ou Permis de Construire ?			non

Calendrier de suivi du dossier

Date de validation de la version précédente du dossier	23/01/2015
Date d'enregistrement à l'Agence d'Ecologie Urbaine (J)	24/06/2019
Date limite de réponse de l'Agence d'Ecologie Urbaine (J+2 mois)	24/08/2019
Historique et contexte	Avis favorable CCTM du 22/01/2015

Objet de la demande

Motivation de l'opérateur	En réponse aux exigences de performances et obligations légales imposées par les licences délivrées par l'Etat, Bouygues Télécom est amené régulièrement à moderniser son réseau.		
Détail du projet	Renforcement des fréquences (ajout 700MHz) d'un site existant en 2G/3G/4G (fréquences 700MHz, 800MHz, 900MHz, 1800 MHz, 2100 MHz et 2600MHz) et orientées vers les azimuts 0°, 120° et 240°.		
Distance des ouvrants	6m en dessous des antennes	Tilts (degrés)	<i>Entre 6° et 12°</i>
Estimation	0° < 4V/m - 120° < 1V/m - 240° < 3V/m	Vis-à-vis (25m)	<i>néant</i>
Divers			

Incidence visuelle

Intégration antennaire	Ce projet consiste à replacer 3 antennes panneaux existantes de 2 m afin d'y ajouter une fréquence supplémentaire. Les 3 autres antennes de 1.40m seront mises en réserve pour des technologies futures.		
Zone technique	Les modules techniques supplémentaires de taille réduite et de couleur gris clair seront installés à proximité des antennes, invisibles depuis la rue.		
Hauteur antennes/sol	33.5m (0°) 33.2m (120 et 240°)		

Date : Conformité du dossier

Observations Mairie d'arrondissement :			
Avis AEU :		Favorable <input type="checkbox"/>	Défavorable <input type="checkbox"/>

Carte du site au regard des établissements particuliers dans un rayon de 100m autour des antennes

Nom et type	Adresse	hauteur	Situé dans le lobe principal de l'antenne émettrice* (Oui / Non)	Distance / antenne la plus proche	Estimation du niveau maximum de champ reçu, en V/m
Accueil de jeunes enfants	9 Rue de la Guadeloupe, 75018 PARIS	13.50	non	120m	Inférieur à 1V/m

*lobe limité à 3 dB/ puissance maximale

Localisation des établissements particuliers dont l'emprise est située dans un rayon de 100 m.

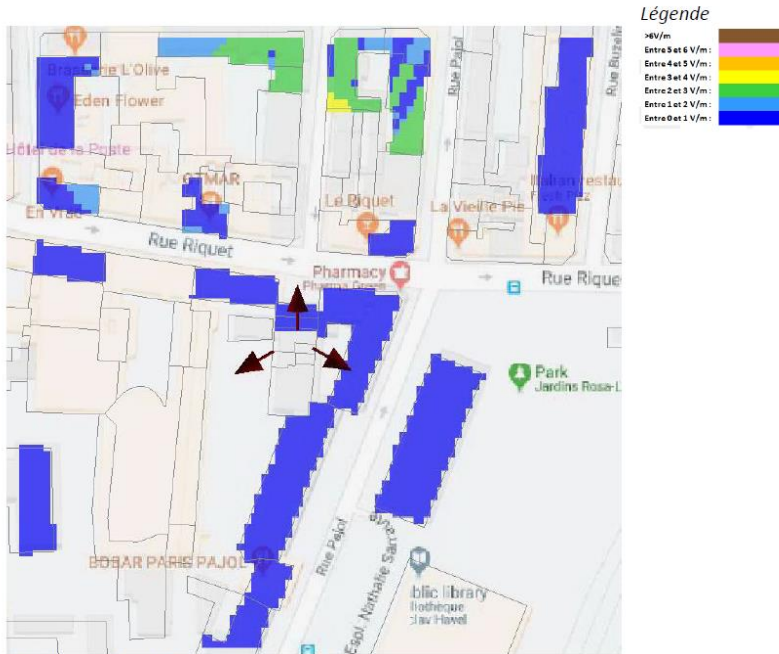


Carte du site au regard des hauteurs d'immeubles dans un rayon de 25m autour des antennes

Simulation et conformité au seuil de la Charte

a. Azimut 0°

Pour l'antenne orientée dans l'azimut 0°, le niveau maximal calculé est compris entre 3-4 V/m.
La hauteur correspondante est de 19,5 m.



LA SIMULATION EST CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE

c. Azimut 240°

Pour l'antenne orientée dans l'azimut 240°, le niveau maximal calculé est compris entre 2-3 V/m.
La hauteur correspondante est de 19,5 m.



[Fond de carte (Google Roadmap), source : Google]
[Logiciel de simulation : Atoll Radio]

c) Conclusions

Les simulations en espace libre indiquent les niveaux maximums suivants par antenne :

	Azimut 0°	Azimut 120°	Azimut 240°
Niveau maximal	entre 3-4 V/m	entre 0-1 V/m	entre 2-3 V/m
Hauteur	19,5 m	25,5 m	19,5 m

Les niveaux calculés dans l'accueil de jeunes enfants, à 1,5 m de hauteur sont inférieurs à 1 V/m.

Vue des Antennes Avant/Après

Etat de l'existant :



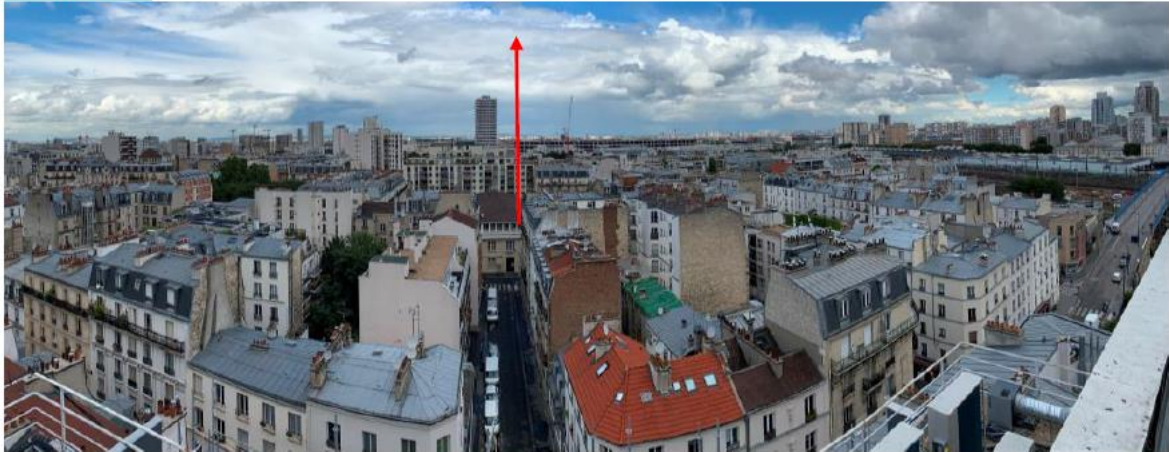
Etat projeté :



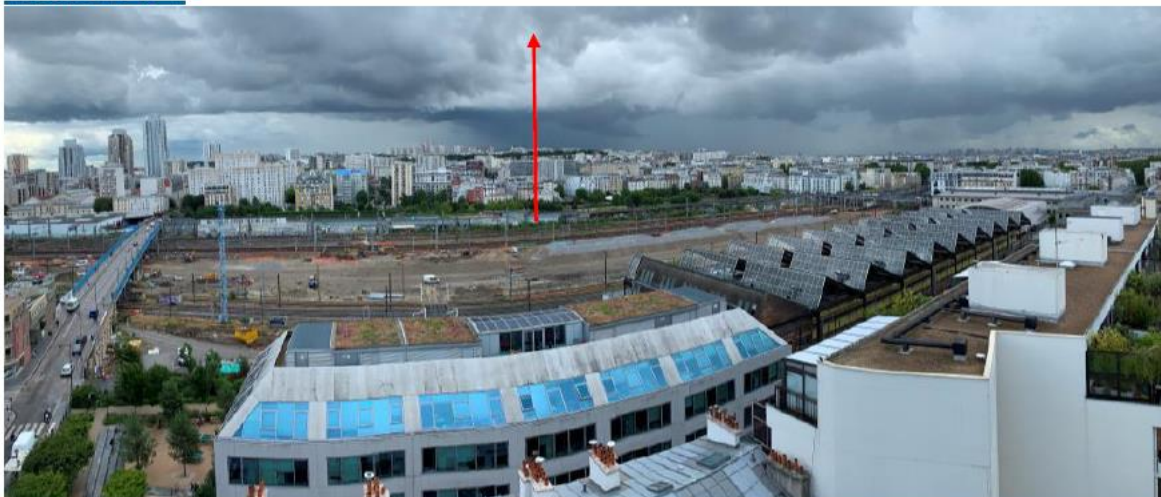
Aucune modification de l'impact visuel, les antennes projet auront la même taille que les existantes.

Vue des Azimuts

Azimut 0° :



Azimut 120° :



Azimut 240° :

